

NOS CONSEILLERS DU SALARIÉ

Dans les entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel, le ou la salarié·e convoqué·e à un entretien préalable à un licenciement ou à une rupture conventionnelle du contrat de travail peut se faire assister lors de cet entretien par un·e conseiller·e du salarié.

Les conseillers du salarié ne peuvent intervenir que dans le département dans lequel ils et elles sont nommé·e·s. Pour cette raison, le ou la conseiller·e du salarié choisi·e doit faire partie de la liste du département dans lequel aura lieu l'entretien préalable, qui peut donc être différent du département du lieu de travail.

Ils et elles exercent leur mission à titre bénévole. Leur emploi ou leur secteur d'activité ne sont donnés qu'à titre indicatif : ils et elles peuvent assister tou·te·s les salarié·e·s embauché·e·s sous contrat privé, quel que soit le secteur d'activité.

Nom Prénom	Profession	N° de téléphone	Compétence géographique
DEGOUSÉE Laurent	Juriste	07 64 62 92 23	Val d'Oise
DJILAS Milorad	Administrateur Genius	06 46 68 70 59	Hauts-de-Seine
GHEBACHE Hocine	Agent de tri	07 81 41 63 64	Isère
KOITA Moussa	Juriste	06 89 60 10 23	Paris
LADERIERE Cathy	Agent de tri	06 22 50 78 76	Nord
PIRES Enzo	Chargé de réserve	06 69 60 91 43	Hauts-de-Seine
REKIK Lahouari	Agent d'exploitation	06 31 27 84 15	Paris

NOS DÉFENSEURS SYNDICAUX

Les défenseurs syndicaux sont des salarié·e·s autorisé·e·s à assister ou représenter un·e autre salarié·e engagé·e dans une procédure contentieuse (conseil de prud'hommes, cour d'appel). Les listes sont régionales.

Les défenseurs syndicaux exercent leur mission à titre bénévole. Leur emploi ou leur secteur d'activité ne sont donnés qu'à titre indicatif : ils et elles peuvent défendre tou·te·s les salarié·e·s embauché·e·s sous contrat privé, quel que soit le secteur d'activité.

Nom Prénom	Profession	N ° de téléphone	Compétence géographique
DEGOUSÉE Laurent	Juriste	07 64 62 92 23	Île-de-France
DJILAS Milorad	Administrateur Genius	06 46 68 70 59	Paris
DRID Nesrine	Demandeuse d'emploi	06 51 58 84 98	Île-de-France
GHEBACHE Hocine	Agent de tri	07 81 41 63 64	Rhône-Alpes
GUEREL BAYLE Joel	Ouvrier	06 99 97 24 42	Centre-Val de Loire
KABONGO VETE Vanessa	Préparatrice de commande	07 60 49 94 52	Île-de-France
KANGU Tibass Kazematik	Agent logistique	07 53 41 11 49	Centre-Val de Loire
KOÏTA Moussa	Juriste	06 89 60 10 23	Île-de-France
LADERIERE Cathy	Agent de tri	06 22 50 78 76	Haut-de-France

NOS DÉFENSEURS SYNDICAUX

Les défenseurs syndicaux sont des salarié·e·s autorisé·e·s à assister ou représenter un·e autre salarié·e engagé·e dans une procédure contentieuse (conseil de prud'hommes, cour d'appel). Les listes sont régionales.

Les défenseurs syndicaux exercent leur mission à titre bénévole. Leur emploi ou leur secteur d'activité ne sont donnés qu'à titre indicatif : ils et elles peuvent défendre tou·te·s les salarié·e·s embauché·e·s sous contrat privé, quel que soit le secteur d'activité.

Nom Prénom	Profession	N° de téléphone	Compétence géographique
PALMISCIANO Eleonora	Professeur de danse	06 66 69 27 86	Île-de-France
REKIK Lahouari	Agent exploitation du stationnement	06 31 27 84 15	Île-de-France
TOUMKOUNOU Constant	Ouvrier	06 33 97 01 81	Centre-Val de Loire